

Lot n° : L203

Section : 128 ZA

N° :

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

## VILLE DE LUCON

Rue du Président De Gaulle

Lotissement à usage principal d'habitation "Les Jardins d'Alizée"

autorisé par arrêté N°PA 085 128 21 F 0007 du 21 mars 2022

Superficie provisoire : 342m<sup>2</sup>

(Superficie provisoire en attente du  
bornage périphérique)

Superficie de plancher maximale : 200 m<sup>2</sup>

Maître d'Ouvrage



EUROPEAN HOMES  
EUROPEAN HOMES 230  
10 Place Vendôme - 75001 PARIS

Architecte



1 Quai Magellan  
44000 NANTES



DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

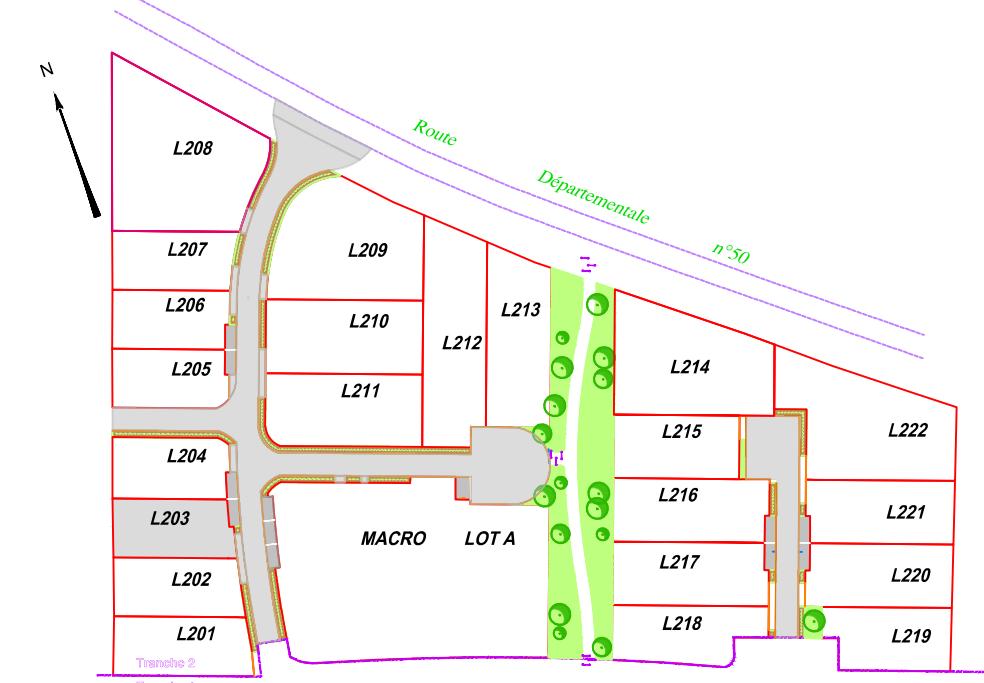
26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352  
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

## PLAN DE VENTE PROVISOIRE

## PLAN DE SITUATION



## PLAN D'ENSEMBLE



document provisoire en attente des travaux et bornage des lots

= 23.18 =  
cote donnée à titre indicatif

L204

343 m<sup>2</sup>

= 13.50 =  
cote donnée à titre indicatif

L203

342 m<sup>2</sup>

= 23.30 =  
cote donnée à titre indicatif

L202

366 m<sup>2</sup>

= 25.33 =  
cote donnée à titre indicatif

L201

393 m<sup>2</sup>

258

258

258

## LEGENDE

- [Light Green Box] Lots créés (règles de constructibilité définies par le règlement de la Zone 1AUB1 du PLU)
- [Yellow Box] Plantations -espaces verts communs
- [Grey Box] Stationnement
- [White Box] Voirie
- [Brown Box] Cheminement piéton
- [Hatched Box] Noues

- 00.00 (0.00) - cote terrain naturel (niveling effectué avant travaux de viabilité)
- cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- regard tabouret EU
- T : TN rEU : 7.12 - cote tampon du regard EU
- rEU : 7.12 - cote radier du branchement EU } = cotes projet (à vérifier sur place)
- candélabre
- emplacement indicatif du coffret électrique/du regard téléphone et du citerneau AEP
- signe d'appartenance de mur
- borne OGE
- courbe de niveau du terrain naturel

L'implantation des futures constructions sera réalisée par le géomètre GÉOUEST et à la charge de l'acquéreur

Nota : les eaux pluviales de parcelles seront traitées à la parcelle



Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.  
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Électrique, GAZ, Téléphone, candélabres).



GÉOMÈTRE-EXPERT

GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE



www.geouest.fr